

Mai 2008

## FICHE REPERE HANDICAP

La loi du 11 février 2005 pour « l'Égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », contraint l'ensemble de la société à porter un nouveau regard sur le handicap. Centrée sur la personne handicapée et la création d'une maison départementale, la loi révolutionne les données en matière de scolarité, d'études supérieures, d'accessibilité mais également d'emploi sur la personne handicapée.

Elle conduit l'entreprise à s'adapter dans sa politique d'embauche au salarié handicapé, engagement qui passe par un dialogue social constructif avec les organisations syndicales.

La CFE-CGC se bat en faveur de l'insertion ou du maintien de l'emploi de la personne handicapée et notamment celle de l'encadrement handicapé, les « oubliés du handicap » !

Depuis 2001 la CFE-CGC c'est :

- un partenariat avec l' AGEFIPH
- un site dédié <http://www.cfecgc.org/handi/>
- un partenaire officiel du TELETHON
- des formations spécifiques de sensibilisation au handicap dans l'entreprise
- un réseau de correspondants permanents sur tout le territoire.

La CFE-CGC milite pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés en milieu ordinaire.